Avril 2012 - n°172

Déville info

Journal d'Informations Municipales

A l'écoute des seniors

Pages 5-7

DÉVILLE lès ROUEN

Elections 2012 : mode d'emploi

Un bel été à préparer

Les travaux de la rue Broucq

Nouveau dispositif vacanc'sport

Les Élus à votre écoute

Les élus vous reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique GAMBIER
Maire
Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h
et sur rendez-vous

Mary-Françoise GRENET
Première adjointe • Chargée des affaires scolaires et culturelles
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h,
le samedi de 11h à 12h et sur rendez-vous

Jean-Claude BOUTANT
Deuxième adjoint • Chargé des services publics, des affaires générales et extérieures
Reçoit sur rendez-vous

Edith HOURDIN
Troisième adjointe • Chargée des affaires sociales et des seniors
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h,
le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Robert LEGRAS
Quatrième adjoint • Chargé des nouvelles technologies et du commerce
Reçoit sur rendez-vous

Annie BOUTIN
Cinquième adjointe • Chargée de la petite enfance
Reçoit sur rendez-vous

Jacques MARUITTE
Sixième adjoint • Chargé des affaires financières, du budget et des achats publics
Reçoit sur rendez-vous

Mirella DELOIGNON
Septième adjointe • Chargée des affaires sportives
Reçoit sur rendez-vous

Jean-Claude DUFOUR
Huitième adjoint • Chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité
Reçoit sur rendez-vous

Annette BOUTIGNY
Neuvième adjointe • Chargée des loisirs jeunesse
Reçoit sur rendez-vous

Xavier DUFOUR
Conseiller délégué • Chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains
Reçoit sur rendez-vous

Permanences et consultations gratuites

à l'Hôtel de Ville

Tél : 02 32 82 34 80

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence le mardi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h30 à 17h

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanences le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Conseiller Général - Pierre Léautey
Reçoit le samedi 14 avril de 9h15 à 10h30.
Tél : 02 35 03 54 60

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

du côté de nos assos

La cible dévilloise : dynamisme et convivialité

Voilà bientôt 30 ans que la cible dévilloise fait découvrir le tir dans plusieurs disciplines : tir à la carabine et au pistolet à air à 10 mètres, tir à la carabine à 50 mètres et tir au pistolet 22 LR à 25 et 50 mètres.
Avec 76 adhérents âgés de 9 à 88 ans, l'association accueille également une dizaine de personnes ayant opté pour une carte 5 passages. Des séances "découverte 10 minutes" sont proposées gratuitement pour permettre de découvrir le club et ses installations, le tir et les consignes de sécurité indispensables à la pratique de ce sport.
Cette année, la cible dévilloise accueille une jeune femme malvoyante. Face à la motivation de Célyne, les animateurs l'ont laissé faire quelques essais, qui se sont révélés très concluants. Cette réussite a encouragé le club à ouvrir ses portes à d'autres personnes handicapées. Un créneau spécifique va leur être réservé d'ici fin avril - début mai.

Et l'association ne manque pas de projets. Ce mois-ci, 10 ramène-cibles électriques vont être installés pour le pas de tir 10 mètres au plomb. "*De nombreux efforts sont faits pour moderniser le club et le faire évoluer tout en gardant un esprit amical et familial*" précise Pierrette Rouhaud, la présidente du club.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet du club : **cible.devilloise.free.fr**

sommaire

entre nous 4
Elections 2012 : mode d'emploi
Ça se fête
Au fil de la vie
A savoir : Manger à la cantine, des règles à respecter

dossier 5-7
A l'écoute des Seniors

vie de la cité 8-10
Devenir éco-citoyen sur le temps périscolaire !
Les élèves de l'école Charpak rencontrent les aînés de la Filandière
Un bel été à préparer
A savoir : des structures de jeux contrôlées
Travaux rue Broucq
C'est en bref

à l'affiche 11
Vacances de printemps : à chacun son sport
Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Rédaction et mise en page : **Elodie L'Affeter** / Crédit photos : **Mairie de Déville lès Rouen** / Prises de vues : **Jennifer Dévé et Sophie Hébert** / Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à **6 600 exemplaires**

Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310

Impression : sur papier issu de forêts gérées durablement. L'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.

éditorial

22 avril-6 mai : tous les citoyens aux urnes

Les 22 avril et 6 mai auront lieu les élections Présidentielles. Ce moment fort de la vie démocratique nous concerne tous.

Comme citoyen, comme habitant de Déville, comme actif ou retraité, comme père ou mère de famille...nous devrons agir en fonction de choix, qui seront faits à cette occasion.

Les difficultés que connaissent nos finances publiques nous contraignent et pourtant la relance de l'activité est indispensable pour l'emploi. Il nous faut choisir un chemin.

Plus la participation sera élevée plus la légitimité de celui qui sera choisi sera forte, et plus sa capacité d'action sera grande.

Alors chacun doit comprendre que voter est indispensable et nous ne devons pas nous priver de ce moment de choix.

Très chaleureusement.

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Conseiller Régional délégué
de Haute-Normandie

arrêt sur images

Après avoir défilé pour le carnaval avec leurs copains du relais assistantes maternelles, les tout-petits de la maison de la petite enfance ont reçu les enfants de la classe d'éveil de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique.

Que de bons souvenirs pour les enfants qui ont bien profité des vacances aux accueils de loisirs !

Après le vernissage de l'exposition "Livres d'artistes issus du FRAC", la médiathèque Anne Frank a accueilli Marie-Laure Favry pour une lecture spectacle à l'occasion de la journée de la femme.

Elections 2012 : mode d'emploi

Les élections présidentielles ont lieu les dimanches 22 avril et 6 mai et les élections législatives, les dimanches 10 et 17 juin.

Pour voter : il faut avoir 18 ans, pouvoir justifier son identité et être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Pour les personnes qui ne peuvent être présentes, il est possible de faire une demande de procuration. Le vote par procuration est une démarche gratuite qui permet de se faire représenter, en confiant un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote). Le mandant (celui qui fait la demande de procuration) doit fournir un justificatif d'identité et remplir un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail, au tribunal d'instance... Il est conseillé d'effectuer le plus tôt possible les démarches pour tenir compte des délais de traitement.

De nouvelles cartes électorales ont été envoyées au domicile des électeurs. Les cartes électorales qui n'ont pas pu être distribuées au domicile des électeurs, notamment par suite de changement d'adresse non signalé, retournent à la Mairie. Elles sont alors mises à la disposition des électeurs concernés au bureau de vote mentionné sur la carte. Ces électeurs peuvent alors retirer leur carte au moment du scrutin. Le jour du vote, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales et de pouvoir prouver son identité en présentant une pièce d'identité. La carte électorale n'est pas obligatoire.

Les jeunes devenus majeurs sont inscrits d'office. La Mairie envoie un courrier pour informer les jeunes concernés. Ainsi, cette année, pour voter aux élections présidentielles, il faut avoir 18 ans avant le 22 avril et pour les élections législatives, 18 ans avant le 10 juin.

Renseignements au 02 32 82 34 80

ça se fête

- Lora Brument va être parrainée civilement le samedi 7 avril à l'Hôtel de Ville.

au fil de la vie

Février 2012

Bienvenue

Suite à une réclamation d'une famille, les naissances transmises par les maternités ne sont plus publiées d'office dans le Déville Info. *Les parents qui souhaitent faire part de la naissance de leur enfant, doivent désormais remplir une autorisation de publication en Mairie.*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

- Oscar, Jacques, Arthur DUPONCHEL

Vœux de bonheur

- Laure CAJOT et Fabrice SAUVAGE
- Valérie DUJARDIN et Alain RETOUT

Condoléances

- Marie-Dominique BENARD
- Simone GAMARD veuve DUMONT
- Margaret VASSEUR épouse HERVÉ
- Auguste GOMIS
- Suzanne CAUQUAIS veuve GARAND
- Georgette DUROSAY veuve DUVAL
- Blanche LEGAIGNOUX veuve RIOU
- Antoine MENDY
- Paul BARETTE
- Pascal BARETTE

à savoir...

Manger à la cantine : des règles à respecter

La restauration collective est organisée pour offrir, chaque midi, des repas de qualité aux enfants.

Cette organisation se traduit par un règlement adopté en Conseil Municipal et distribué lors des inscriptions à l'école. En inscrivant leur enfant à la cantine, les parents attestent avoir pris connaissance de ce règlement.

Ainsi, les parents choisissent les jours où ils font manger leur enfant et ce choix est fait pour l'année scolaire. Ces jours peuvent être modifiés à condition de respecter un délai de 15 jours avant la date du changement. Ce délai est valable pour toute inscription ou désinscription car il permet de gérer au plus juste le nombre de repas et d'adapter la quantité d'aliments nécessaire.

Pour la facturation des repas, le règlement précise que pour toute absence non justifiée par un certificat médical, le repas est facturé aux familles. De même, le repas d'un enfant qui mange sans être inscrit ou sans en avoir informé le service, est facturé au prix d'un repas occasionnel, soit 6,22€.

En effet, si la commune devait supporter la charge des repas non justifiés, le prix du repas subirait une augmentation importante. Actuellement, le coût de revient d'un repas est pris en charge à plus de deux tiers par la commune et un tiers par les familles.

A l'écoute des seniors

Proposer un éventail d'activités pour les retraités, telle est la volonté de la Municipalité. Mais le soutien aux personnes âgées ne passe pas uniquement par l'organisation d'animations et de sorties divertissantes.
Accompagner les anciens, c'est aussi proposer des moyens pour aider les personnes à bien vieillir, que ce soit en maison de retraite ou à domicile. Les aînés peuvent donc compter sur les dispositifs mis en place par la ville mais également sur les associations présentes sur la commune.

Nos aînés : qui sont-ils ?

A Déville, les anciens de plus de 60 ans sont 2 209 et représentent 22% de la population, selon les derniers résultats du recensement publiés par l'Insee.
1 372 des aînés sont des femmes, soit 62% et 837 sont des hommes. Ils sont retraités. 54% sont mariés, 27% sont veufs dont une majorité de femmes (89%).

Les chiffres de l'Insee montrent que plus de la moitié des seniors sont propriétaires : 76% d'une maison et 24% d'un appartement.
31% des aînés sont locataires d'un logement HLM et 14% des aînés sont locataires d'un logement non HLM, il s'agit principalement de location d'appartement.

S'engager pour nos anciens

Favoriser l'autonomie des anciens, lutter contre l'isolement, proposer des activités et services de qualité tout au long de l'année, tel est le but des actions mises en œuvre par la commune. Soucieuse du bien-être de ses aînés, la Municipalité propose une offre complète et variée pour permettre à chacun de bien vivre sa retraite et bien vieillir à Déville. "*Beaucoup de choses ont été faites depuis le début pour faire plaisir aux personnes âgées et il y a une volonté de développer une offre importante pour rompre l'isolement des anciens et leur permettre de rencontrer du monde*" explique Edith Hourdin, Maire Adjointe chargée des affaires sociales et des seniors.
Animations, spectacles, sorties, sport, téléassistance... sont autant de moyens développés par la ville pour accompagner les seniors dans leur quotidien. Pour leur permettre de découvrir tous ces services et animations, la commune édite un petit guide pratique à l'usage des aînés : le *Choisir et Partir*, disponible en Mairie.
La politique mise en place pour les anciens favorise les échanges intergénérationnels. Depuis quelques années, les projets entre les structures pour la jeunesse et pour les anciens, se sont fortement développés. Les enfants des accueils de loisirs rendent régulièrement visite aux résidents de la Roseraie et de la Filandière. Les résidents de la Filandière se déplacent également à la maison de la petite enfance pour partager des moments avec les tout-petits. Cette année, les élèves de l'école Charpak ont aussi rencontré leurs voisins de la Filandière. "*Ces échanges intergénérationnels sont vraiment enrichissants pour les anciens comme pour les plus jeunes, qui sont souvent très fiers lorsqu'ils leur présentent des petits spectacles*" ajoute Edith Hourdin.

Un large choix d'activités et de sorties

Tout au long de l'année, des animations sont proposées aux aînés. Ces moments de rencontres, de loisirs et de détente permettent aux anciens de se retrouver.
Ces manifestations commencent en octobre avec la semaine bleue et le traditionnel Banquet des Anciens, organisé au gymnase Anquetil. Pour les fêtes de fin d'année, un thé dansant et une distribution de colis de Noël sont organisés. Les aînés fêtent ensuite les rois et partagent la galette. Le mois dernier, un spectacle de printemps a réuni les seniors au centre culturel Voltaire.
En plus de ces animations qui se déroulent à Déville, la commune organise des sorties d'une journée. Cette année, les anciens ont découvert en décembre le marché de Noël d'Amiens. Ce mois-ci, ils se rendent au Prestige Palace de Lille. Deux autres sorties sont programmées : en juin, le musée des Dentelles et le Val d'Orne ; en septembre, la ferme équestre "la Michaudière". La commune propose également deux voyages d'une semaine. En mai, les aînés vont découvrir la région de l'Algarve au Portugal et en septembre, cap sur la Chapelle des Bois dans le Haut-Jura dans le cadre du programme "Seniors en vacances."

"*Chaque année, la commune choisit des offres de qualité et assez variées pour permettre à chacun de trouver une sortie qui pourrait lui plaire*" précise Edith Hourdin.
Si les voyages forment la jeunesse, les anciens peuvent aussi entretenir leur forme en pratiquant la gymnastique douce. Cette activité municipale leur permet de pratiquer une activité physique régulière et adaptée à leur propre rythme.
Et pour se retrouver entre amis, quoi de mieux qu'une partie de cartes ou de dominos ?! Tous les lundis et jeudis, les anciens se rencontrent autour des jeux. Ils y sont accueillis sans frais d'inscription.
En plus de ces activités qui leur sont destinées, les aînés peuvent, comme tout autre habitant de la commune, s'inscrire à la médiathèque Anne Frank ou assister aux spectacles du centre culturel Voltaire. Ils peuvent également participer aux ABCD (Activités Bien-être Culturelles de Déville) et pratiquer la sculpture sur bois, la céramique, la conversation anglaise ou encore s'initier à l'informatique. Et pourquoi pas, s'inscrire à l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique pour apprendre à jouer d'un instrument ou monter sur les planches du théâtre?!

Choisir le lieu où vieillir

Parce qu'avec l'âge, il est important de trouver un endroit pour bien vieillir, les aînés peuvent trouver à Déville, plusieurs structures adaptées à leur situation.
Le centre d'hébergement gérontologique "La Filandière" accueille les personnes âgées en perte d'autonomie. Cet établissement public autonome dispose de 120 lits d'EHPAD (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes), de 4 lits d'accueil temporaire et de 10 places en accueil de jour. Les personnes âgées elles-mêmes (principalement de plus de 60 ans), leur famille, leur médecin traitant ou un établissement hospitalier peuvent réaliser une demande d'admission. Des activités de groupe ou individuelles sont proposées aux résidents (ateliers pâtisserie, lecture, gymnastique douce, lotos, sorties, après-midi dansants...). De plus, les résidents sont associés aux activités organisées par la commune pour les seniors.
Les personnes autonomes retraitées ont la possibilité de louer un appartement, du studio au T2 dans l'une des résidences pour personnes âgées de la commune. Les aînés conservent leur indépendance tout en bénéficiant, selon la résidence, de services particuliers (coiffeur, animations...). Les Hortensias et les Lilas sont gérées par des offices HLM et la Roseraie est gérée par la commune. Des aides sont par ailleurs mises en place pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Accompagnement et soutien

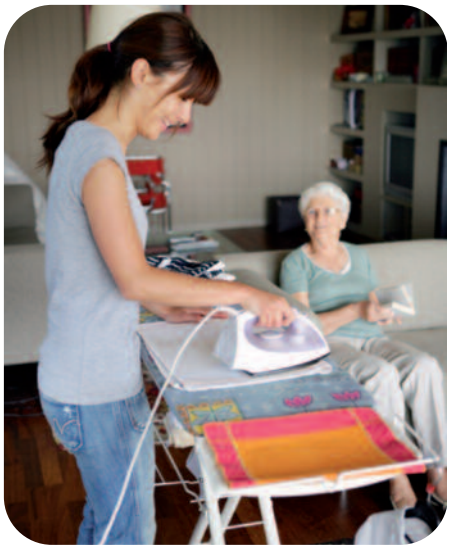

Pour soutenir les aînés qui ont fait le choix de rester à leur domicile, des dispositifs existent.
Le c.c.a.s. (centre communal d'action sociale) propose différents services d'accompagnement. Les personnes qui le souhaitent peuvent faire installer un service de téléassistance à leur domicile, qui permet d'être relié 24h/24 à un opérateur et qui alerte les secours en cas d'urgence. La commune prend en charge le coût de l'installation d'un montant de 63,26€, seul l'abonnement mensuel reste à la charge des personnes. Le c.c.a.s. enregistre également les renseignements des personnes âgées et handicapées pour les identifier et les joindre en cas de déclenchement par le Préfet du plan départemental d'alerte (canicule par exemple). "*A l'ouverture de la cuisine centrale, une étude avait été menée pour créer un service municipal de portage de repas à domicile. Les statistiques avaient révélé que les demandes n'étaient pas assez importantes face à l'engagement financier du projet.*" explique Edith Hourdin.
Le ssiad est un service géré par "La Filandière" et renforce le dispositif de maintien à domicile pour les anciens. D'une capacité de 60 places, les prestations (soins infirmiers et soins d'hygiène) sont prises en charge à 100% par le régime d'assurance maladie.
Plusieurs associations proposent également des services d'aide aux personnes âgées dépendantes. L'admr, association du service à domicile et l'una, union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles, organisent des permanences en Mairie : le mardi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 13h30 à 17h, pour l'admr et le mardi et vendredi de 9h à 12h, pour l'una.

zoom sur...

Un tissu associatif sur lequel s'appuyer

En plus des associations offrant des services d'aide à domicile, d'autres associations existent à Déville et sont plus particulièrement destinées aux aînés. C'est le cas de l'Amicale des Anciens Travailleurs qui propose de nombreux rendez-vous tout au long de l'année. L'association Arts et Loisirs des cheveux d'argent coordonne l'animation, crée du lien entre les familles, les résidents de la Filandière et l'extérieur. L'Association des Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc et l'Union Nationale des Combattants permettent aux Anciens Combattants de se retrouver. La section Locale cfdt des Retraités, Pré-Retraités de la Vallée du Cailly conseille les retraités sur leurs droits et leurs intérêts.
Il existe également de nombreuses autres associations auxquelles les aînés peuvent adhérer, toutes sont référencées dans le *guide pratique* de la commune et son site Internet www.deville-les-rouen.fr

Temps du midi

Tri des déchets et compostage : devenir éco-citoyen sur le temps périscolaire !

En avril, les enfants de moyenne et grande section de l'école préélémentaire Perrault vont accueillir deux éco-ambassadeurs de la Crea sur le temps du midi.
Pendant deux séances, les enfants vont découvrir comment préserver aujourd'hui l'environnement de demain en apprenant le tri des déchets et le recyclage, de manière ludique.

Deux animations sont donc prévues les mardi 10 et vendredi 13 avril. Le mardi, les enfants sont initiés aux différentes matières et déchets recyclables. En équipe, les enfants apprennent à mettre les déchets dans les bonnes poubelles. Ils participent ensuite à la transformation et au recyclage de leurs déchets.
Au cours de la seconde animation les enfants se rendent dans des stands expliquant le principe du compostage et vont pouvoir planter leur fleur dans leur compost.
A la maison, les enfants vont pouvoir aider leurs parents pour le tri et le recyclage des déchets !

Echanges intergénérationnels

Les élèves de l'école Charpak rencontrent les aînés de la Filandière

La commune encourage les échanges intergénérationnels. Après les accueils de loisirs, la maison de la petite enfance, c'est au tour des élèves de l'école Charpak de rencontrer les résidents du centre d'hébergement gérontologique "La Filandière".
Ce nouveau projet d'échange a été mis en place pour créer un lien et favoriser les apprentissages des élèves, notamment la maîtrise de la langue, la construction de leur identité, le chant et la structuration du temps. Des ateliers pédagogiques sont organisés à la Filandière et dans l'école. En y participant, les élèves consolident leurs acquis scolaires et découvrent les aînés avec qui, ils échangent des moments de vie.
Une première visite de l'établissement par des élèves de CM2 s'est déroulée en février. Au cours de cette rencontre, les enfants ont lu des petites histoires avec des questions posées aux résidents. Ils ont ensuite partagé le goûter.
Une prochaine rencontre est programmée le 13 avril. C'est au tour des résidents de la Filandière de se rendre à l'école. Comptine, récitation et jeux sont prévus avec des élèves de CP. L'après-midi se termine par le goûter.
Au mois de juin, les élèves du CP au CM2 vont chanter et présenter des pièces de théâtre aux résidents.

Des moments d'échanges attendus et appréciés de tous !

arrêt sur images

Les membres de l'Amicale des Anciens Travailleurs se sont retrouvés pour partager un bon repas aux couleurs de la Normandie.

Le laboratoire de biologie médicale a inauguré ses nouveaux locaux situés désormais au 568D de la route de Dieppe.

La commune a reçu les nouveaux habitants, l'occasion de découvrir la ville et d'échanger avec les élus.

c'est en bref...

Recensement militaire
Les jeunes gens et les jeunes filles nés en janvier - février - mars et avril 1996 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à la Mairie.

Fermeture services municipaux
Le Cabinet du Maire est fermé le lundi 30 avril.
La médiathèque Anne Frank est fermée le samedi 7 avril.

Appel à la générosité autorisé
Jusqu'au samedi 7 avril, quête pour le sidaction.

Jeunesse

Un bel été à préparer !

Bien préparer les vacances des plus jeunes, c'est essentiel. Après une année scolaire intense, la commune propose un programme d'activités variées pour permettre aux 3-18 ans de se ressourcer avant la rentrée. Chaque enfant et chaque jeune peut donc trouver une activité qui correspond à ses envies.

Les accueils de loisirs

Au sein des accueils de loisirs maternel, primaire et ado, les enfants de 3 à 16 ans sont accueillis à la journée ou à la demi-journée du 9 juillet au 31 août. Ils se retrouvent entre copains et pratiquent diverses activités ludiques, sportives ou bien créatives.
Une garderie est également proposée avant et après les accueils de loisirs maternel et primaire.

Vacanc'sport

La commune propose aux jeunes de 11 à 16 ans de découvrir différents sports (hand, accrobranche, golf, natation sauvetage...) à travers des stages sportifs.

Les séjours en gîte

Pour les 6/16 ans, six séjours de vacances en gîte sont organisés par la ville. Au cours de ces séjours de 5 jours, les enfants apprennent la vie en collectivité. Les jeunes se dépaysent le temps de quelques jours et découvrent des pratiques sportives, culturelles... Le thème de chaque séjour est adapté en fontion de chaque tranche d'âge. Plutôt cap Multisports, Poney, Nature, Littoral, Catamaran ou Paris ?

Les séjours délégués de l'Aroeven

La commune propose des séjours organisés en partenariat avec l'Aroeven (Association Régionale des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale). Pendant ces séjours, les jeunes de 8 à 17 ans peuvent découvrir des activités nouvelles dans de nouvelles contrées pour une durée de 7 jours minimum. Corse, Espagne, parc de la Chartreuse, Sévrier, Meschers, Serre-Ponçon, Croatie et stage de football à Yerville sont les neufs séjours proposés cette année.

Renseignements et inscriptions

Pour connaître le détail de ces offres et les modalités d'inscription, la ville édite une brochure disponible en Mairie et sur son site Internet, www.deville-les-rouen.fr.
Les inscriptions aux accueils de loisirs et aux séjours en gîte se déroulent dès maintenant et jusqu'à 15 jours avant l'accueil de l'enfant (en fonction des places disponibles) au Pôle Inscription de l'Hôtel de Ville.
Les inscriptions pour les séjours de l'Aroeven ont lieu jusqu'au 22 juin, dans les locaux de l'association situés dans l'école Léon Blum.
Et maintenant, le plus dur reste à faire : choisir parmi toutes ces offres !

Renseignements :
Hôtel de Ville - Pôle Inscription
Service de la jeunesse, des écoles et des sports
Tél : 02 32 82 34 80

Centre Médico Social

Le CMS est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Il est fermé le 3ème ou 4ème lundi matin de chaque mois. Prochaine fermeture : lundi 16 avril. Tél : 02 35 74 17 04

Permanence OPAH-RU

La permanence OPAH-RU se déroule à la mairie, le mercredi 11 avril de 9h40 à 10h40 ou sur rendez-vous au 02 32 81 86 72.

Foire à tout

Une foire à tout est organisée le dimanche 15 avril sur le parking de Carrefour Market. Tél : 02 35 03 34 04

Allocation séjours vacances

La commune propose une aide pour les vacances des enfants.
Cette aide concerne les enfants qui séjournent en colonie de vacances et ceux qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés caf.
L'allocation séjours vacances est accordée sous condition de ressources et sur présentation des justificatifs de séjour.
Renseignements :
Hôtel de Ville - Ccas
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Tél : 02 32 82 34 80

Révélations sports

Mercredi 25 avril, le gymnase Anquetil accueille l'opération "Révélations sports". Des ateliers sportifs de découverte sont proposés toute la journée.
Renseignements au 02 32 82 34 80

Inscriptions accueils de loisirs

Du lundi 23 avril au vendredi 4 mai, les enfants sont en vacances. N'oubliez pas de les inscrire aux accueils de loisirs : rendez-vous au pôle inscription de l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, jusqu'à 15 jours avant chaque début de session.
Tél : 02 32 82 34 80

arrêt sur images

La Municipalité tient à apporter son soutien aux salariés de Paris Normandie qui rencontrent de graves difficultés pour leur emploi et l'avenir du journal.

Les membres de l'Union Nationale des Combattants se sont réunis pour l'assemblée générale.

Les enfants se sont bien amusés au cours des jeux nautiques organisés par l'usep.

Opération spectaculaire mais aussi nécessaire : le peuplier du stade Blériot a été abattu suite à la découverte d'un champignon lignivore dégradant le tronc.

à savoir...

Des structures de jeux contrôlées !

Plusieurs jeux pour les enfants sont installés dans la commune. Pour garantir la sécurité des plus jeunes, les services techniques de la ville contrôlent chaque semaine ces espaces de jeux et vérifient que l'état général de la structure ne soit pas dangereux. Deux nettoyages hebdomadaires sont également réalisés pour balayer et collecter les détritus. Tous les mois, les structures sont nettoyées à la main ou au karcher.
Chaque année, une entreprise contrôle la stabilité, l'aspect des surfaces, la corrosion, l'état des cordes et du sol et le bon état du jeu. Pour la "P'tite Plage", les jeux sont même changés tous les ans !

Travaux

Rue André Broucq : encore quelques perturbations à prévoir !

Les intempéries et des difficultés découvertes dans le sol ont perturbé le déroulement des travaux de la rue André Broucq. La circulation et le stationnement doivent être rétablis vers la mi-avril.
D'autre part, d'importants travaux ont été réalisés au carrefour des rues Broucq, Lyautey et Doumer. Le carrefour a été totalement fermé entre le 5 et 7 mars.
Il va être fermé une seconde fois à la mi-juillet. Il est nécessaire de procéder en deux fois pour ne pas interrompre les transports collectifs pendant les périodes scolaires et pour des raisons liées aux durées de séchage.

Pendant ces travaux, la circulation est modifiée, entraînant des changements dans les habitudes de chacun. Ainsi, à la mi-juillet, le même dispositif qu'en mars va être mis en place : il ne sera plus possible d'accéder au carrefour par les rues Lyautey, Doumer et Delbos, qui deviendront des impasses mais en double sens de circulation. La rue du Coteau sera mise en double sens, le stationnement y sera ponctuellement interdit en face des n°6, 8, 18 et 36 pour faciliter cette double circulation.
Entre la mi-avril et la mi-juillet, la circulation est intégralement remise en état et la rue André Broucq réouverte à la circulation.

c'est en bref...

Maison Médicale

Pour les petits bobos, brûlures, entorses, fièvre... la maison médicale, située dans les locaux du centre d'hébergement gérontologique "La Filandière" (rue Georges Hébert), est l'alternative idéale aux urgences. Pour consulter le médecin de garde le soir, les week-ends et jours fériés, il faut appeler le 02 35 58 76 33. Aucun accès direct n'est possible. En cas d'urgence vitale, appeler le 15.

Stage de découverte natation

Du 2 au 4 mai, la piscine municipale organise des stages de découverte natation pour familiariser les enfants non nageurs avec le milieu aquatique et devenir plus à l'aise dans l'eau. Le stage est ouvert aux enfants dès 5 ans. Un créneau peut être ouvert, selon la demande, aux adultes qui souhaitent lutter contre l'aqua-phobie.
Le stage se déroule sur 3 jours et chaque séance dure 45 minutes.
Les tarifs appliqués sont ceux des leçons de natation, soit le stage de 3 jours à 10,95€ pour les enfants et 14,25€ pour les adultes.
Renseignements et inscriptions à l'accueil de la piscine.
Tél : 02 32 82 50 17

Jeunesse

Vacances de printemps : à chacun son sport !

Les vacances d'avril sont placées sous le signe du sport ! Pour les jeunes de 11 à 16 ans, la ville met en place le dispositif vacanc'sport.

Du 23 au 27 avril, trois stages sportifs sont organisés, de 9h à 16h : le lundi 23 et le mardi 24, les jeunes pratiquent les sports de raquettes,

le mercredi 25, c'est l'athlétisme qui est à l'honneur avec l'opération "révélations sports",

le jeudi 26 et le vendredi 27, découverte du basketball.

Pour chaque journée de stage, le déjeuner et le goûter sont inclus. Attention, le nombre de places est limité en fonction des stages (entre 12 à 30 places).

Les jeunes ont rendez-vous devant le gymnase Guynemer, sauf le mercredi 25, où ils se retrouvent à 9h devant l'accueil de loisirs rue Thiault.

Renseignements et inscriptions :
Hôtel de Ville - Pôle Inscription
Service de la jeunesse, des écoles et des sports
Tél : 02 32 82 34 80

Atelier kamishibaï à la médiathèque Anne Frank

La médiathèque organise un atelier «réalisation d'un kamishibaï» (petit théâtre d'images) à partir d'un album jeunesse. Les enfants vont créer des illustrations qui vont être insérées dans un petit théâtre en bois (butaï). Les réalisations vont être exposées durant le mois de mai, lors de l'exposition "Prix des p'tits rats de bibliothèque".

Rendez-vous les mercredis 4, 11 et 18 avril à 14h. Pour 8 enfants de 8 à 12 ans, durée 1h30.

Tél : 02 32 82 52 22

rendez-vous

Avril

Dimanche 1er à 10h30, 15h et 17h
Centre Culturel Voltaire
"Mêm' pas peur"
spectacle jeune public dès 4 ans

Dimanche 1er à 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 2/ Ste Marie le Havre

Dimanche 1er à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 1/ Saint Jacques sur Darnétal

Du mardi 3 au samedi 21
Médiathèque Anne Frank
Exposition
"La batellerie en Seine"

Mercredi 4 à 14h
Médiathèque Anne Frank
Atelier "Kamishibaï" (8 enfants de 8 à 12 ans sur inscription)

Du jeudi 5 au dimanche 8
Centre Culturel Voltaire
14ème Salon des Plasticiens Créateurs
Invitée d'honneur : Marie Vicens

Samedi 7 à 20h
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 1/ Césaire Levillain

Mardi 10 à 20h
Centre Culturel Voltaire
François Rollin et ses drôles de dames

Mercredi 11 à 14h
Médiathèque Anne Frank
Atelier "Kamishibaï" (8 enfants de 8 à 12 ans sur inscription)

Samedi 14 de 10h à 17h
La Filandière
Exposition de voitures et motos anciennes avec le Rétro Auto Moto de Montville

Samedi 14 à 15h
Médiathèque Anne Frank
Conférence
"Les bâteaux à vapeurs sur la Seine" avec Hubert Labrouche

Dimanche 15 à 8h30
Parking du gymnase Guynemer
Randonnée
"Bonsecours"

Dimanche 15 à 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 2/ Saint Sébastien

Dimanche 15 à 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 2 / Mesnil Franqueville

Dimanche 15 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1/ Fécamp

Dimanche 15
Parking de Carrefour Market
Foire à tout

Mardi 17 de 14h30 à 16h
Le Logis
Inscriptions pour la sortie banquet de l'Amicale des Anciens Travailleurs

Mardi 17 à 20h
Centre Culturel Voltaire
Arabesques
"Musiques actuelles amplifiées" par l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Mercredi 18 à 14h
Médiathèque Anne Frank
Atelier "Kamishibaï" (8 enfants de 8 à 12 ans sur inscription)

Jeudi 19 à 20h30
Maison de l'animation
Assemblée générale du comité de jumelage

Samedi 21 à 11h
Médiathèque Anne Frank
Marmothèque

Dimanche 22 de 8h à 18h
Bureaux de vote
1er tour des élections présidentielles

Dimanche 22 à 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 2/ Lillebonne

Dimanche 22 à 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 2/ Octeville

Dimanche 22 à 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 1 / Luneray

Dimanche 22 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 1/ Gonfreville

Dimanche 22 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1/ Bihorel

Mercredi 25 à 10h
Parking du gymnase Anquetil
Révélations sports

Samedi 28 à 20h
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 1/ Blainville sur Orne

Mai

Mercredi 2 à 15h
Centre Culturel Voltaire
Le manège des petits riens
ciné-concert jeune public dès 6 ans

Dimanche 6 de 8h à 18h
Bureaux de vote
2ème tour des élections présidentielles

Mardi 8
Cérémonies commémoratives

Mercredi 9 à 18h30
Maison de la Petite Enfance
Exposition de peinture

été 2012

Vacances

de 3 à 18 ans

DÉVILLE lès Rouen

- accueils de loisirs
- séjours en gîte
- vacanc'sport
- séjours de l'Aroeven

Inscriptions
Hôtel de Ville
dès le 26 mars 2012

Renseignements
Tél : 02 32 82 34 80

Conception, réalisation : Cabinet/Communication, Mairie de Déville, mars 2012